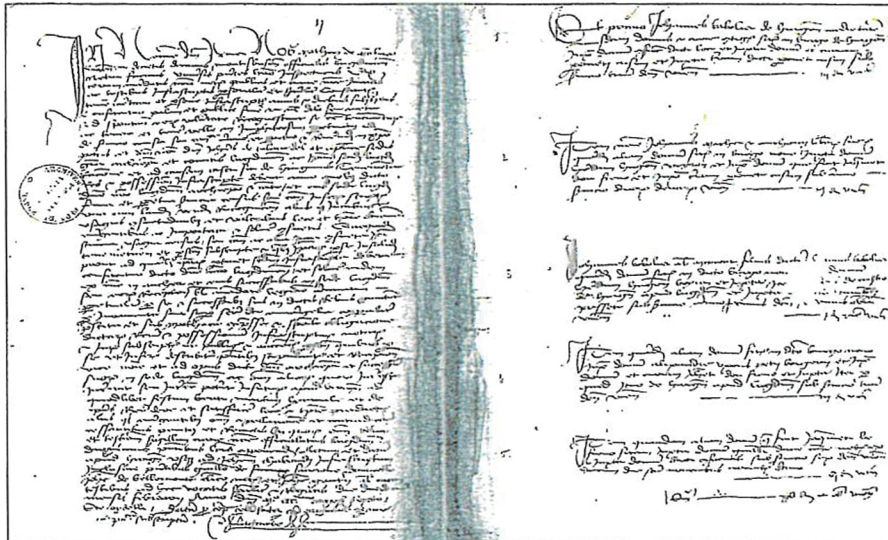


ASSOCIATION LOUIS DUNAND POUR LE PATRIMOINE Les Archives, mémoire écrite de la Commune



Page du Terrier. Il recense les redevances dues à Jehan de Talaru, et répertorie des maisons et leurs tenanciers.

Les documents d'archives forment une part importante du patrimoine d'Irigny

Ils constituent des sources irremplaçables pour la lecture du passé et la compréhension du présent.

En votant la construction du nouveau bâtiment communal, le Conseil Municipal a décidé aussi le transfert, sur une surface importante (126 m²) des Archives. Elles en avaient grand besoin, l'exiguïté des locaux, leur précarité les rendant depuis longtemps quasi inaccessibles.

C'est affirmer ainsi un lien entre passé et modernité, puisque ces locaux, abritant des documents anciens, intègrent :

- Des espaces de conservation fonctionnels adaptés aux contraintes et équipés de rayonnages mobiles.

- Un lieu de consultation et des moyens de reproduction contemporains.

Ce service de la mémoire intéresse notre Association et tous ceux qui font des recherches historiques, généalogiques, universitaires ou thématiques. Les Archives de la Commune accueillent l'ensemble des documents qui procèdent de son activité :

- Etats civils,
- Délibérations, budgets et comptes administratifs,

- Arrêtés, dossiers de procédures divers,
- Enquêtes et statistiques,
- Courriers de chaque délégation d'adjoint,
- Service social.

Ainsi que les cartes, plans cadastraux, maquettes, photos, etc.

Elles vont permettre au public :

- La recherche de tous témoignages historiques sur le passé de la Commune, l'histoire des habitants, d'un lieu, d'un bâtiment, d'une entreprise, d'une école.
- De suivre l'évolution démographique, de l'habitat, du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture.

- La recherche généalogique, grâce aux Registres paroissiaux et aux traces écrites de l'histoire des familles.

C'est par l'ordonnance de Villers-Cotteret de 1539, que François 1^{er} confie aux curés de paroisses, à l'exclusion de tout autre officier d'État-Civil, la fonction de constater les naissances et les décès.

- Le plus ancien document connu à Irigny est le **Terrier d'Irigny**, au profit de Jean de Talaru, Archevêque de Lyon, qui date du 12 février 1386. Il est conservé aux Archives Départementales du Rhône.

- Le premier registre paroissial d'Irigny est conservé aux Archives Départementales du Rhône à Lyon. Y sont enregistrés les baptêmes, du 18 mars 1615

au 7 août 1659.

Les Archives privées

Il n'y a pas beaucoup de "fonds privés" aux Archives d'Irigny, et il faut mettre l'accent sur leur intérêt. Ils sont, pour ceux qui les déposent, un lieu de conservation et de communication sûr, où la valeur patrimoniale et historique des documents proposés s'affirmera.

Ils sont complémentaires des écrits communaux, parfois plus précis sur certains points ou plus anecdotiques. Du plus simple au plus complexe, ils font partie de la mémoire collective.

- Livres de famille sur lesquels le chef de famille enregistrait les événements familiaux,

- Livres de raison qui étaient les livres de famille mêlant aux indications généalogiques les comptes, les observations sur les récoltes ou sur le temps,

- Les journaux tenus quotidiennement, tel celui de Barthélémy Bouillon, cultivateur d'Irigny, qui notait au jour le jour ses activités, ses rencontres et les anecdotes familiales,

- Les relations de voyage ou les journaux intimes, tel celui de Louise Caillat, relatant sa vie de petite fille à Irigny, au début du siècle.

Ces documents peuvent faire l'objet de dons, de legs, de cessions diverses.

Colette Chauvin

Irigny et la Grande Guerre 1914-1918

Dans le but de réaliser une exposition à l'occasion du 11 novembre 2004, nous recherchons des témoignages, photos, courriers et cartes postales, documents et papiers militaires, pièces d'uniforme, objets commémoratifs, souvenirs divers tels que des objets de la vie quotidienne dans les tranchées et des documents sur l'activité de l'arsenal d'Irigny.

Jean-Marie Moreau est le responsable de cette recherche. On peut le contacter au 33, rue de Combemore (tél. 04 72 30 44 24).